

A+Energie
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 13, rue des Violettes
68350 BRUNSTATT DIDENHEIM
793145152 RCS MULHOUSE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 1^{ER} JANVIER 2024

Les soussignés :

La société A+INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est sis 13, rue des Violettes, 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM, représentée par son Gérant, Monsieur Paul HEYBERGER, titulaire de 47500 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Paul HEYBERGER,
demeurant 13 rue des Violettes, 68350 DIDENHEIM,
titulaire de 2500 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 50 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée A+Energie désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A+Energie et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social au 1^{er} juillet et 30 juin de l'année suivante, et de prolonger de 6 mois l'exercice en cours, qui aura ainsi exceptionnellement une durée de 18 mois.

DEUXIEME DÉCISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 22 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 22 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de l'année suivante."

Le deuxième paragraphe est supprimé.

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Fait à BRUNSTATT DIDENHEIM
Le 1^{er} janvier 2024

La société A+ INVEST
Représentée par son Gérant
Paul HEYBERGER

Paul HEYBERGER

 Paul HEYBERGER  Paul HEYBERGER